

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

CIRCULAIRE DE RENTRÉE UFA

LA RENTRÉE EST FIXÉE AU :

- Lundi 31 août 9h30 pour la section BTS 2ème année
- Lundi 7 Septembre à 10h00 pour la section BTS 1ère année
- Jeudi 3 Septembre à 10h30 pour la section Licence 3ème année

Photos de classe sur le site du lycée Notre-Dame de Bury

Lundi 31 août à 10h00 : BTS 2

Vendredi 11 septembre à 8h30 : BTS 1 et Licence

HORAIRES

Les horaires de chacun sont fixés par l'emploi du temps.

DATES DE FERMETURE DE L'UFA

NOËL : Lundi 21 Décembre 2026 au vendredi 1^{er} Janvier 2027 au matin ;

HIVER : Lundi 15 Février 2027 au vendredi 19 Février 2027 au matin ;

PRINTEMPS : Lundi 12 avril 2027 au vendredi 16 avril 2027 au matin ;

ASCENSION : Jeudi 6 mai 2027

Jours Fériés : - Lundi 29 mars 2027 (Lundi de Pâques)

- Vendredi 7 mai 2027 (Pont de l'Ascension)

- Lundi 17 Mai 2027 (Lundi de Pentecôte)

À QUI S'ADRESSER ?

AU RESPONSABLE DE L'UFA : Madame GANE

Pour toute question relative au contrat, à l'entreprise, au suivi administratif, à la pédagogie, la vie au centre de formation ;

À CHAQUE FORMATEUR

Pour toute question concernant la matière qu'il enseigne ;

AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT COORDINATEUR : Madame DAQUIN

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone via Madame Christine GRELIER, Assistante du Chef d'établissement, sur le site Notre-Dame-de-Bury.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est inséré dans le livret d'apprentissage : les apprentis et leur entreprise doivent en prendre connaissance.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Les bulletins semestriels sont envoyés via École Directe. **Ils sont à télécharger et à conserver précieusement.** Il n'est pas délivré de duplicata.

SORTIE PÉDAGOGIQUE

L'UFA peut organiser des sorties dans un objectif pédagogique précis. Celles-ci permettent d'assurer une activité d'enseignement sous une forme et dans un lieu différent (visite d'un monument, d'un musée, représentation théâtrale, journée de cohésion ...).

Elles requièrent obligatoirement l'autorisation de l'employeur

INFIRMERIE

MME LEROUX lundi – mardi – jeudi – vendredi, à partir de 10h

Nous rappelons que l'infirmerie scolaire a pour vocation de faire de la prévention, de suivre les étudiants ayant des traitements médicaux et de traiter les urgences du jour (accidents, malaises...) Si vous souhaitez rencontrer

l'infirmière, vous pourrez prendre rendez-vous le mercredi matin en envoyant un mail à mleroux@bury-rosaie.fr.

En cas d'urgence, l'établissement peut être amené à appeler le SAMU.

Tout accident sera signalé à l'employeur et fera l'objet d'une déclaration d'accident du travail par ce dernier.

PARKING

Un parking **non gardé** est à disposition des étudiants. L'établissement n'est en aucune façon responsable des vols et/ou détériorations de votre véhicule.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire 2026-2027

Valérie GANE
Responsable des Formations
par Alternance de Bury Sup

Céline DAQUIN
Chef d'Établissement Coordinateur